

la Chambre, le comité sera réorganisé à la prochaine session du Parlement, afin de poursuivre son étude. Il s'écoulera trois mois d'ici à ce qu'il puisse être rétabli. La Corporation des biens de guerre encaisse mensuellement la somme de 10 millions de dollars. Le rapport qui déclarait que le comité ne siégerait pas avant la prochaine session était un rapport majoritaire, mais il y eut de l'opposition.

Nous avons plus de choses à dire qu'il n'est possible d'en dire ce soir et, vu qu'il est près de onze heures, je crois que le comité ferait bien de lever sa séance.

Le crédit est réservé.

Rapport est fait de l'état de la question.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MACKENZIE: Avec la permission de la Chambre et par suite de la discussion que nous avons tenue il y a quelques instants, je propose:

Que lorsque la Chambre lèvera sa séance à une heure demain, les travaux soient suspendus jusqu'à deux heures de l'après-midi, nonobstant la motion adoptée le 27 novembre 1945.

M. BRACKEN: Le ministre peut-il nous dire maintenant à quelle heure la prorogation aura lieu?

L'hon. M. MACKENZIE: Naturellement, cela dépendra du progrès que l'on fera à la Chambre. Règle générale, il faut un avis d'une heure à l'autre endroit après que nous avons terminé les travaux de cette Chambre. De la sorte, si nous terminons notre travail à trois ou quatre heures, la prorogation aurait lieu vers cinq heures. Je me ferai un plaisir de mettre mon honorable collègue au courant demain.

(La motion est adoptée.)

Sur la motion de l'hon. M. Mackenzie la séance est levée à 11 heures 35 minutes du soir.

Mardi 18 décembre 1945.

La séance est ouverte à onze heures.

AFFAIRES EXTÉRIEURES

ADOPTION DU DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

La Chambre passe à la suite de la discussion, interrompue le vendredi 16 novembre, sur la motion de M. Bradette demandant l'adoption du deuxième rapport du comité permanent des affaires extérieures présenté le lundi 12 novembre, et sur la proposition d'amendement de l'honorable M. St-Laurent.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Hier soir, lors de la dis-

cussion des affaires extérieures, j'ai fait part au comité de l'attitude du Gouvernement sur le sujet de la résolution à l'étude. J'ai indiqué clairement que le Gouvernement était prêt à soumettre les crédits du ministère des Affaires extérieures à l'examen du comité spécial. Il était alors entendu que le projet d'amendement à la résolution et que la motion ainsi modifiée seraient adoptés.

(L'amendement est adopté.)

La motion ainsi modifiée est adoptée.

COMPTES PUBLICS

IMPRESSION ET DISTRIBUTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. JOHN BRACKEN (chef de l'opposition): J'aurais une question à poser au ministre des Finances, au sujet des comptes publics. On en a déposé un seul exemplaire le 12 novembre, mais les textes imprimés ne semblent pas encore disponibles. D'après la loi, nous devrions les avoir depuis environ deux mois. Le ministre peut-il nous dire quand nous les aurons? Les exemplaires seront-ils distribués aux honorables députés après notre départ d'Ottawa, sans attendre la prochaine convocation des Chambres?

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances): Je vais me renseigner, et je laisserai savoir plus tard à l'honorable député quand ils seront imprimés. En fait, j'avais oublié l'affaire, et je présumais que les comptes publics allaient être imprimés et déposés beaucoup plus tôt. Il faudrait déplorer que nous ayons à les mettre à la poste, car les volumes sont considérables. Je vais quand même aller aux renseignements, et je laisserai savoir à l'honorable député où l'on en est avant la prorogation.

(Plus tard)

(En comité plénier.)

L'hon. M. ILSLEY: Le chef de l'opposition me permet sans doute de lui fournir le renseignement qu'il m'a demandé au sujet des comptes publics, avant que la Chambre ne se forme en comité. Renseignements pris, je dois dire que les comptes publics ne seront pas prêts avant un autre mois. On les enverra cependant, par la poste ou par messagerie, à tous les membres de la Chambre des communes dès leur publication. Le retard s'explique par la mise à la retraite de plusieurs employés de l'imprimerie nationale, qu'on n'a pas encore remplacés. La session s'est ouverte, avec toutes les impressions qu'elle comporte. Les commissions royales furent nombreuses. Il est devenu impossible d'exécuter ce travail.